

Qu'attend Macron pour faire abattre terroristes et vendeurs de drogue qui assassinent les nôtres ?

écrit par Jacques Martinez | 15 mai 2024



□L'État n'est plus !

Emmanuel Macron n'a plus les mots qu'il faut pour atténuer nos maux ! Qu'il DÉ-MIS-SION-NE ! Ou que le Parlement le destitue ! Ou qu'il soit poussé hors de l'ÉLYSÉE !

Eh, Macron « l'intraitable » qui ne traite rien... démissionnez !

Emmanuel Macron passe de Président de la République Française à président du Rets Public ! □La France, non, la

République Française est prise dans un rets **(1)**, c'est-à-dire dans un filet, celui des trafiquants de drogue et notre président croit que nous allons encore le croire quand il se dit, ou plutôt quand il ose encore nous dire qu'il croit qu'il sera « intraitable » ! □Ce mot, combien de fois l'avons nous entendu depuis 7 ans ? En outre, de sa propre bouche puisqu'il a -pour notre malheur !- le pouvoir depuis 7 ans ! □Combien de faits dramatiques ont pu, tragiquement, avoir leur place dans le classeur que j'ai étiqueté « CE-LA-N'EST-JA-MAIS-AR-RI-VÉ-EN-FRAN-CE-! » □

Et là, une nouvelle fois... C'est la FOIS de TROP !

Ah, si cela pouvait-être la DERNIÈRE FOIS avec SA DÉMISSION mais, vu le personnage, j'en doute !-

□Monsieur Macron, vous qui êtes le premier de nos présidents aussi peu sûrs, il a fallu que ce drame arrive SOUS VOTRE PRESIDENCE alors que le dernier drame de ce genre remonte à... 1992 ! Et cela n'avait rien à voir avec cette tuerie !

En outre, mardi, ce fut une tuerie inutile puisque le détenu était déjà dans la voiture des agresseurs lorsque les tueurs ont mitraillé nos compatriotes ! Comme s'ils étaient -non, je ne le sais pas mais...- Comme s'ils faisaient partie d'un commando de terroristes islamistes !

Oui, malheureusement, Monsieur -encore pour combien de temps ?- le président, vous n'arrêtez pas de battre les plus

tristes des records et non dans quelques domaines ! NON, dans TOUS les DOMAINES ! □ Vous nous avez, encore et encore et encore, fait part de votre déception ! Mais nous n'en avons plus rien à faire de votre déception et de votre chagrin ! Sont-ils réels ? Nous en doutons !...

Vous le faites depuis 7 ans, après chaque agression, chaque attaque de front contre notre France et, là, avec le drame venant d'endeuiller non seulement leurs familles et tout le personnel pénitentiaire mais aussi TOUS LES FRANÇAIS, du moins l'IMMENSE MAJORITÉ des 68 MILLIONS de FRANÇAIS - certains Français se prononçant toujours en faveur des terroristes islamistes !- **nous ressentons cette action meurtrière comme une ATTAQUE contre la FRANCE !** D'autant que l'identité du détenu évadé Mohamed Amrad, 30 ans, peut laisser penser à d'autres liens que ceux avec la dictature de la drogue, des liens avec... l'islamisme !

□ **Ce mouvement terroriste n'a-t-il pas des liens étroits avec les trafiquants de drogue qui le financent ?** Et les assassins de nos personnels de la pénitentiaire n'ont pas hésité, à l'image de terroristes, à tirer sans sommation à l'arme lourde pour neutraliser les 4 hommes en en tuant 2 et blessant très grièvement les 2 autres !

Un journaliste vient de l'annoncer sur CNews, « *ils ont tiré pour tuer alors qu'ils n'avaient pas besoin de le faire puisque le détenu était déjà dans leur voiture !* » □ Ce qu'un peu plus tard, confirmera Linda Kebbab, l'excellente déléguée nationale du syndicat Unité SGP Police-Force Ouvrière.

□ **Cette attaque lors du transfèrement (et non « transfert » : voir (2) d'un détenu, pour moi, cela ressemble plus à des méthodes terroristes, non ?**

Outre son pédigrée comprenant ds soupçons d'une responsabilité de tentative de meurtre... Non, M. le juge, je n'écrirai pas « présumé innocent » même si vous ne l'avez

pas encore jugé : s'il est un des responsables d'un réseau de trafic de drogue, il a automatiquement des morts à son actif (et non sur la conscience puisque ce genre d'individu n'a pas de conscience pour gagner sa vie en bousillant celles de milliers d'autres !).

D'ailleurs, de tels spécimens ne méritent pas le qualificatif « d'être humain ». Il devrait exister un qualificatif pour ces individus : il font partie de l'espèce des « êtres non-humains » et non de « l'espèce humaine » car ces spécimens de « l'espèce non-humaine » ne disposent pas de ce qui fait un « être humain » à savoir une conscience !

□ **La preuve : simplement pour de l'argent, ils déclarent une guerre mortifère à nos enfants, c'est-à-dire à l'avenir de la France et donc, précisément, de l'humanité** à laquelle ils ont déclaré la guerre simplement pour de l'argent ! □

Traisons-les comme une armée ennemie : donnons les moyens et les ordres adéquats à nos tireurs d'élite qui ont déjà « éliminé » des ennemis de la France sur des théâtres de guerre à l'étranger, comme l'a avoué Hollande il y a quelques années ! □ **Puisque cette guerre est maintenant à l'intérieur de nos frontières, pourquoi n'aurions-nous pas le droit de nous défendre ?** Ah, oui, le Sacro-Saint État de Droit :

« *Et oui, l'État de Droit, Monsieur ?* »

□ **Réponse : « Il suffit que le parlement vote des lois allant dans le sens répressif sur notre sol : nos tireurs d'élite ont exercé ces « éliminations » à l'étranger de... « plein droit », n'est-ce-pas ! »**

Et que ces tueurs qu'ils soient islamistes ou pas, dès qu'ils seront parfaitement identifiés, ce ne sont pas des huissiers ou même des membres de nos forces de l'ordre qu'il faudra mandater pour aller gentiment les « quérir » en vue d'un procès dans 5 ou 10 ans. **Il suffira de donner mission à nos tireurs d'élite pour les éliminer comme eux qui ont**

honteusement car lâchement éliminé NOS personnels pénitentiaires « MORTS POUR LA FRANCE » ! Mais pas morts pour VOUS, LES DROGUÉS...

-drogués à la mode créée par des gens que j'ai toute ma vie évités et que j'appelais les « soixant'-huit'attardés » !-

Oui, vous qui, pour votre dose meurtrière, alimentez ces réseaux de drogue et, donc, QUI ÊTES LES AMIS INTIMES ET LES COMPLICES DE CES TUEURS DANS LA MORT DE CES DEUX FRANÇAIS !

JE VOUS HAIS, VOUS QUI FAITES USAGE DE DROGUES ET EN OUTRE BÊTEMENT CAR CE N'EST QUE POUR VOUS FAIRE PLAISIR QUELQUES MINUTES QUE DEUX FRANÇAIS ONT ÉTÉ ABATTUS ! FAITES-VOUS DÉSINTOXIQUER OU QUITTER LA FRANCE ! □J'avais 22 ans en mai 68 et vivais en plein Paris : déjà non fumeur côté tabac -à 8 ans, j'avais tiré une bouffée d'un mégot trouvé... par terre : je l'ai immédiatement recrachée ! Ce fut la seule fois de ma vie que ma langue goûta ce dont certains ne pourront se passer, eux, de toute leur vie même écourtée à cause de cette même... cigarette !

Et je ne connais même pas l'odeur d'un pétard ! Je n'en ai jamais éprouvé le moindre besoin, au contraire ! J'ai même évité, lors de mes années d'études à l'École Supérieure de Journalisme de Paris, de côtoyer les étudiants sniffeurs, futurs confrères qui doivent toujours chercher leur dose mortelle, oui mortelle pour eux mais aussi pour des personnels pénitentiaires ! Et de n'avoir jamais sniffé, j'en suis très heureux ! À chaque fois que cela m'est possible, je mets en garde le moindre gamin de collègue ou même d'élémentaire, de ne jamais accepter, ni même de goûter une poudre ou une boisson qu'un autre ado lui tendra...

Je ne voudrais pas être, en ce jour, dans la peau d'un drogué : je me sentirais des plus coupables ! Et quand je pense qu'en cette minute, il est des avocats qui doivent tout faire pour aller défendre ces assassins dès qu'on les retrouvera ! Les avocats ne pourraient-ils pas lancer un mouvement de « REFUS de DÉFENDRE ces TUEURS » ? Et qu'on ne leur attribue que des avocats « commis d'office » tout frais sortis de leurs études et surtout sans l'expérience

professionnelle d'un ténor du barreau !

Jacques MARTINEZ, journaliste, à RTL, de stagiaire à chef d'édition des informations de nuit (1967-2001), pigiste à l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...

(1) En général, ce mot synonyme de « filet » est employé au pluriel : les rets. Mais Le Larousse nous précise que ce mot masculin est invariable au singulier : un rets.

« Selon Le Larousse... » « Rets, sans accent circonflexe et toujours avec un s final, même au singulier. » S'emploie ordinairement au pluriel. »

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/rets/69017>

(2) Ce mot « transfèrement », je l'ai découvert une nuit à RTL fin 1979, sur une dépêche de l'AFP : il s'agissait du « transfèrement » (et non du « transfert ») des Américains, otages à Téhéran des islamistes de Khomeini de 1979 à 1981. J'étais seul à la rédaction avec mon technicien Jean-Pierre Cordier qui -parce que, heureusement, grand défenseur de notre langue-, me confirma la justesse de ce mot pour des otages : « transfert » d'un footballeur, c'est ce qui concerne l'acte administratif lui permettant de passer d'un club à un autre et non son déplacement physique, alors que « transfèrement » est le mot décrivant, lui, le déplacement physique d'un être humain : « transfèrement d'un prisonnier » de sa prison au tribunal ou « transfèrement d'un malade » entre deux hôpitaux. Même pour la dépouille voire les restes d'une personne, il convient de parler de « transfèrement » comme, par exemple, le « transfèrement des cendres de Napoléon Ier ».